

ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
POSTE	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

ON S'ABONNE

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : JEAN DASSY

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.

Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-
Dame-des-Victoires, et 8, place
de la Bourse, est seule chargée à
Paris de recevoir les annonces
pour le journal.

SAUMUR, 12 JUIN

HOMMES NOUVEAUX

Un homme seul a eu le courage de dire où le bât blesse la société républicaine. Si nous voulons la paix sociale, a-t-il dit en substance, il faut nous dépouiller de l'esprit de parti. Le respect des lois doit être accompagné d'un esprit de tolérance réciproque.

En dehors de cette déclaration faite à Toulouse par M. Constans, qu'est-ce qu'il y a à retenir dans les manifestations oratoires qui se multiplient depuis quelques semaines, et dont la dernière s'est produite à Paris au sein du « Comité d'action de la gauche libérale » sous la présidence de M. le député Jounard ?

Hélas ! tous ces paroleurs — nous allions dire ces bavards — avouent qu'on a commis des fautes, que le système suivi jusqu'à ce jour n'a point donné de bons résultats et qu'il faut en changer.

Mais, quant au système à adopter, ils sont fort empêtrés, et laissent trop passer le bout de l'oreille.

A eux la direction du parti — car ils sont tous homme de parti — et tout ira bien.

Ce langage n'est pas nouveau, et le système de demain ne vaudra pas plus que celui d'hier pour cette raison très simple que c'est le même exactement.

Il n'y aura que quelques modifications sur l'enseignement.

Quelques amis de M. Dupuy, auxquels il s'est ouvert à propos du discours qu'il va prononcer à Albi, disent que le président du conseil, voulant atténuer d'une part le mauvais effet produit par la sortie qu'il a faite à Toulouse contre les ralliés, et, d'autre part, afin de contrebalancer, si possible, le succès remporté par M. Constans après lui, déclarera qu'il ne combattra que les personnalités compromises avec les anciens régimes, mais qu'il est prêt à accueillir et à encourager les hommes nouveaux qui feront adhésion à la République.

INFORMATIONS

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Dans sa séance du samedi 10 juin, la Chambre a continué la discussion de la loi sur les accidents ouvriers.

LE BUDGET ET LES ÉLECTIONS

L'avancement des travaux de la commission du budget permet de croire que la discussion commencera du 20 au 23 de ce mois ; on peut considérer comme probable la date du 20 août pour les élections.

UN AMBASSADEUR, S. V. P.

L'ambassade de Londres aurait été offerte à M. le comte de Chaudordy.

L'éminent diplomate aurait accepté s'il ne s'était agi que d'une mission temporaire ; mais ses occupations l'empêchent de reprendre un service actif.

LA POLITIQUE RUSSE

Le *Nouveau Temps* déclare que si l'Allemagne offrait à la Russie sa liberté d'action en Orient en échange du retour à la politique de

1870, la Russie préférerait continuer à user de sa liberté d'action en Europe.

Si le Reichstag vote la réforme militaire, la Russie prendra ses mesures pour conjurer les conséquences du renforcement de l'armée allemande.

Si l'Autriche cherche un rapprochement avec la Russie, celle-ci lui indiquera le terrain d'une entente réalisable.

MESURES SANITAIRES

Le conseil sanitaire de Constantinople a décidé que les provenances de Marseille seraient soumises à trois jours de quarantaine s'il y a des passagers, et à la désinfection s'il n'y en a pas.

Cette mesure sera appliquée dans les ports de Turquie, de Tripolitaine, ainsi qu'à Smyrne et à Beyrouth.

LES ACCIDENTS D'ARTILLERIE

L'accident survenu au polygone de Marsilhan, et dont le chef d'escadron Mayot de Luppé et le lieutenant d'infanterie Gallois ont été victimes est dû au dévissage de la vis de culasse. L'examen des filets de la vis de culasse, du verrou, de la charnière ne laisse aucun doute. Le dévissage est un des inconvénients des pièces transformées de 138 m/m, système Reffye, dont on se sert pour les tirs d'instruction afin de ménager le matériel de guerre.

Cet inconvénient a disparu avec les pièces de Bange, batteries de campagne pourvues d'appareils de sûreté.

UN MEETING

Les patrons et les ouvriers armuriers de Saint-Etienne sont convoqués pour ce soir, au palais de la Bourse.

L'ordre du jour est le suivant :

Protestation au gouvernement contre la décision du ministre de la guerre, en violation de la loi de 1883, décision qui restreint au profit des étrangers les droits des armuriers français dans l'adjudication des armes de guerre réformés qui doit avoir lieu le 3 juillet.

La réunion nommera les délégués chargés de se rendre à Paris pour soutenir les droits des armuriers français et sauvegarder le travail national.

LE PROCÈS DU PANAMA EN CASSATION

M^e Sabatier, défenseur de M. Fontane, a résumé la discussion et invoqué la prescription.

« — Ce n'est qu'un petit moyen, a-t-il dit, mais il permettra de réparer une grande injustice. »

M. l'avocat général Baudouin développe des conclusions longuement motivées en droit pour combattre le moyen de cassation basé sur la prescription.

Examinant les moyens de cassation spéciaux à M. Eiffel le ministre public déclare qu'il doit être considéré comme ayant la responsabilité d'un véritable mandataire.

Voici la péroraison dont M. l'avocat général fait suivre ses conclusions :

« Lorsque le calme sera fait et qu'on examinera de nouveau, dans la sérénité de sa conscience, les responsabilités encourues et les peines mesurées, j'ai confiance que l'heure de la justice aura sonné enfin pour la Justice elle-même. »

« L'impartiale Histoire confirmera les arrêts. Je conclus au rejet. »

La Cour met l'affaire en délibéré. L'arrêt à jeudi prochain.

LE CHOLÉRA DANS LE MIDI

On télégraphie d'Alais que l'état sanitaire laisse à désirer.

Un voiturier d'Alais venu à Bessèges, a été pris d'une attaque cholériforme. Transporté à l'hospice, il a succombé le soir.

Gaspillage et tripotage

Il y a à Bénéville, dans la Marne, un conseiller qui s'appelle M. Constant Le Poil et qui avait résolu de connaître, par le menu, l'état des finances de sa localité, ce qui, paraît-il, n'était pas chose facile. Il y arriva cependant, et, dans un mémoire, il établit que l'instituteur touchait les sommes suivantes :

Gratification à l'instituteur.	100 fr.
Eclairage, chauffage.	50
Allocation ordinaire à l'instituteur pour le même motif.	100
Balayage de la classe.	80
Achat de plumes.	60
Entretien de la bibliothèque.	40
Achat et entretien de ladite.	384
Traitement du secrétaire de la mairie.	400
Remontage de l'horloge.	50
Gratification à l'instituteur.	200
Ensemble.	1.464 fr.

Il paraît, d'ailleurs, que ce n'est pas tout.

Il y eu dernièrement un incendie à Bénéville, et, dans une « demi-nuit », on paya 175 francs de vin à un cabaretier de la localité, pour 19 pompiers. En mettant le litre à 60 centimes, cela ferait 14 bouteilles par homme !

ÉTRANGER

AUTRICHE-HONGRIE

Le comte Kalnoky a vu avec regret qu'un certain nombre de journaux allemands ont donné à ses déclarations une interprétation différente de celle qu'elles devaient avoir.

Les alliances subsistent fermement, dit-il, et aucune modification n'est intervenue dans nos rapports intimes.

Les doutes, en ce qui concerne l'interprétation de mes paroles, ont été basés sur ce qu'on a voulu voir dans l'expression de ma conviction relativement à l'affermissement de la paix, ainsi que dans mes déclarations au sujet des relations amicales avec la Russie, une contradiction avec le point de vue adopté par le cabinet de Berlin.

L'espoir croissant dans le maintien de la paix ne résulte pas d'une variation politique, j'ai recommandé, au contraire, la continuation énergique des mesures, en repoussant toute idée de désarmement.

SUISSE

Le conseil fédéral va demander aux Chambres l'autorisation d'ouvrir les négociations avec la France pour arriver à une entente au sujet des voyageurs de commerce.

Écroulement d'une maison à Washington

Une ancienne maison, appelée « Ford's Opera House » et servant actuellement de bureaux au Gouvernement, s'est écroulée vendredi.

Il y avait environ 300 commis dans l'édifice.

Ford's Opera House avait été condamné comme dangereux, mais on n'y avait pas touché pour des raisons de pur sentiment, car c'est dans cet édifice qu'Abraham Lincoln avait été assassiné par l'acteur Booth. Les planchers étaient surchargés par les archives du service des pensions du ministère de la guerre.

On a retiré jusqu'ici vingt cadavres, ainsi qu'un grand nombre de blessés.

Parmi les 50 blessés, 3 sont dans un état qui ne laisse pas d'espoir de les sauver.

L'excavation creusée dans une des caves est supposé avoir causé le désastre. Elle avait été faite en vue d'établir des machines pour la lumière électrique.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 12 JUIN

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 24°
Ce matin, à 8 h.		+ 18°
Midi,	751 m/m	+ 26°
Hausse	» m/m	
Baisse	6 m/m	
Température minima de la nuit		+ 12°

Bouchers et Boucherie

Nous citons l'autre jour ce fait d'un cultivateur du Petit-Puy qui avait retiré 50 fr. en débitant lui-même, au prix de 50 centimes, un veau dont on lui offrait 15 fr. dans une boucherie de la ville. Voici encore un exemple :

Ces jours derniers, à Yarrains, un cultivateur, voulant se débarrasser d'une vache très grasse, qui se serait vendue en temps ordinaire 250 fr., reçut une offre de 60 fr. d'un boucher de la région.

Frieux, le cultivateur fit abattre sa bête, la vendit 40 centimes la livre et en retira 140 fr.

Le boucher, non moins furieux, déclara que, si la chose se renouvelait, il ferait vendre de la viande à 20 centimes la livre.

A Messieurs les Bouchers

Sous ce titre, nous lisons dans le *Patriote*, journal d'Angers :

« Est-il admissible que MM. Lépine et Flécheau, qui ont baissé si considérablement leurs prix, perdent sur leur viande ou se contentent seulement de la vendre le prix qu'elle leur coûte ? »

« Ce que font MM. Lépine et Flécheau — et depuis samedi M^{me} Hays — peut-il être fait par tous les bouchers d'Angers ? »

« MM. Lépine et Flécheau ont encore, aux prix nouveaux, sur 500 kilos, un bénéfice minimum de 150 fr. ! »

» Ils n'achètent ni plus cher, ni moins cher que leurs confrères avec lesquels ils se trouvent sur les mêmes marchés.

» Par conséquent, les prix sont tous les mêmes et, partant, mêmes sont les bénéfices, mêmes aussi les frais généraux.

» **Conclusion.** — Donc, MM. les bouchers d'Angers, qui ne suivent pas le bon exemple de délicatesse commerciale donné spontanément par leurs confrères, persistent, commettant une mauvaise action en face de l'opinion publique, mais avec cette circonstance atténuante qu'ils y sont pour ainsi dire aidés par une clientèle aisée qui consent à les enrichir en train rapide, au détriment de ses intérêts.

» Oui, mais il y a la grande armée des travailleurs qui réclament et aiment mieux 3 ou 4 francs dans leur poche, au bout de la semaine, que dans celle de leur voisin, fut-il leur boucher.

» Enfin, satisfaction est donnée à M. le maire, mais qui vivra verra.

» En attendant, MM. Lépine et Flécheau ont bien mérité de la démocratie.

» En s'approvisionnant chez eux, non seulement le travailleur paye moins cher la viande dont il a besoin pour le soutenir dans la lutte pour la vie, mais encore il peut profiter, alors, du moyen facile de doubler la dose et de trouver ainsi un surcroît de forces dans un nourriture saine et essentiellement reconstituante.»

A la suite d'un rapport adressé sur sa demande à l'administration municipale par M. Gillibert, inspecteur à l'Abattoir, rapport établissant l'exagération du prix de la viande abattue comparé à celui de la viande sur pied, M. le maire d'Angers a réuni dans son cabinet le Syndicat de la corporation des bouchers. Après discussion, M. le maire a proposé l'abaissement des prix à raison de 0 fr. 20 c. par kilogramme, et adressé la lettre qui suit à M. Schaffauser, qui la communiquera aux bouchers de la ville. Nous croyons savoir que la réduction proposée par l'administration sera acceptée.

« Angers, 10 juin 1893.

» Monsieur Schaffauser, président du Syndicat des bouchers d'Angers,

» En présence de l'avilissement de la viande sur pied et de ce qui se pratique déjà dans un grand nombre de villes et même chez quelques bouchers d'Angers; sur le rapport de M. l'inspecteur Gillibert, dont je vous ai donné lecture, j'ai l'honneur de vous inviter à réunir d'urgence vos confrères et à vous entendre pour abaisser vos tarifs de 20 centimes par kilogramme.

» J'espère que vous consentirez cette réduction qui, si nous sommes bien informés, vous laissera encore des bénéfices sérieux.

» Veuillez agréer, etc.

» GUIGNARD, maire d'Angers. »

A la dernière heure, on nous affirme que les bouchers de la ville d'Angers auraient consenti

à la réduction de 0 fr. 20 proposée par l'administration municipale.

Les bouchers de Tours

Nous lisons dans les journaux de Tours la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

» Les bouchers de la ville de Tours, dont les noms suivent, préviennent les consommateurs qu'à partir du dimanche 11 courant, ils abaissent les prix des viandes de bœuf et veau de dix centimes par kilo pour les premiers morceaux, et 20 centimes par kilo pour les morceaux inférieurs. »

Ces bouchers sont au nombre de 22.

Pour faire baisser le prix de la viande

Nous lisons dans le *Journal de l'Agriculture* :

« Pendant que le prix du bétail baisse dans des propositions désastreuses pour les cultivateurs, le prix de la viande reste stationnaire dans les boucheries des villes. De divers côtés, les municipalités se sont préoccupées du rétablissement de la taxe. Voici un procédé qui a été adopté, il y a quelques jours, par le Syndicat agricole de la Haute-Saône, dont le siège est à Vesoul. Il a annoncé qu'il achèterait le matériel nécessaire pour abattre et découper les animaux, et qu'il le mettrait à la disposition des cultivateurs qui voudraient faire tuer leurs animaux à l'abattoir, pour en vendre la viande à la halle de la ville. Cette simple annonce a suffi pour faire baisser le prix de la viande de 20 centimes par kilogramme chez tous les bouchers de Vesoul. Cet exemple serait certainement bon à imiter. »

Le *Gaulois*, traitant cette question, constate le mouvement de protestation contre le maintien des tarifs actuels, alors que le bétail est cédé à vil prix.

Sur les marchés de l'Orne, où, ordinairement, les vaches sont payées 400 francs, elles n'ont pas trouvé d'acquéreur à 70 fr.

Autre exemple :

Lundi, au marché de La Villette, la marchandise était en si grande quantité, que les bouvillons, dont la culture essaie de se débarrasser ne pouvant plus les nourrir, ne trouvaient pas acquéreur à vingt-cinq et même à vingt centimes le demi-kilog. Jamais, encore, on n'avait vu pratiquer d'aussi bas prix.

Après les maires de Besançon et Dijon, celui de Limoges a eu une entrevue avec MM. les bouchers.

« Il a été reconnu, dit le *Courrier du Centre*, que, sauf pour les morceaux de choix, le prix de la viande avait subi une légère diminution.

» Cependant, M. le Maire a insisté pour qu'une diminution plus sensible fût faite. Les pourparlers continuent entre la municipalité et le syndic des bouchers. »

Grandes Courses vélocipédiques internationales

A SAUMUR

Dimanche prochain 18 juin, auront lieu de grandes Courses vélocipédiques internationales, organisées par les *Amateurs Vélocipédistes Saumurois*, avec le concours de la *Musique Municipale*.

A 7 heures du matin, Course de fond (100 kilomètres). *Départ gare d'Orléans*.

Dans l'après-midi, Course de vitesse, sur l'avenue de la gare de l'Etat (300 FRANCS DE PRIX). — Voici le programme de ces courses :

A 2 heures. — Première course. — Départementale, Bicyclette (3,000 mètres). — 70 fr. de prix.

A 2 h. 1/2. — Deuxième course. — Internationale, Bicyclettes (3,000 mètres). — 180 fr. de prix.

A 3 heures. — Troisième course. — Internationale, Tricycles (3,000 mètres). — 90 fr. de prix.

A 3 h. 1/2. — Quatrième course. — Deuxième Internationale (3,000 mètres) — 45 fr. de prix.

A 4 heures. — Course d'Honneur. — (3,000 mètres). — Prix unique, un Objet d'art.

A 6 heures. — Distribution des prix au siège social, *Café du Commerce*.

Mouvement électoral

M. Guignard, maire d'Angers, a été choisi, par le comité républicain, pour la 1^{re} circonscription de cette ville.

Le *Courrier de Saumur* dément la nouvelle que M. Allain-Fargé songerait à poser sa candidature ailleurs qu'à Saumur.

Le kiosque

Nous n'avons jamais mis en doute la solidité du kiosque, lequel s'élève d'ailleurs à peine de terre; mais nous trouvons que ses dimensions laissent à désirer. Vendredi, sans aucun parti pris, on a pu constater une certaine gêne parmi les musiciens; le trombone à coulisse notamment était obligé de se poser de trois quarts pour ne pas envoyer la pompe de son instrument dans le dos du musicien placé en face de lui.

Ce qui est plus regrettable encore, c'est qu'on n'ait pas songé qu'un plancher en bois, dans la forme et les conditions d'un plancher dit harmonique, comme cela se fait pour tout les kiosques couverts, aurait davantage de sonorité qu'un plancher en maçonnerie. Il n'en eût pas coûté plus cher, au contraire.

L'octave de la Fête-Dieu

La procession a effectué son parcours, comme ces dernières années, dans les dépendances de l'Institution Saint-Louis. Malgré l'étendue qu'elles présentent, elles n'étaient néanmoins pas assez vastes pour contenir la foule qui était accourue de tous côtés pour assister à cette grande cérémonie.

On ne peut donc que regretter une fois de plus que l'intolérance d'une faction ne permette pas de lui donner l'ampleur qu'elle pourrait et devrait avoir.

La musique de l'Institution a prêté son con-

cours et a droit à nos remerciements et félicitations, ainsi que MM. les professeurs et élèves, pour la décoration pleine de goût dont ils ont embelli cette fête populaire, quoi qu'en disent quelques esprits (?) prévenus.

Nous apprenons que les processions qui ont eu lieu hier à Angers, le matin et le soir, dans toutes les paroisses de la ville, ont été splendides.

Questions militaires et locales

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur,

» Voudriez-vous signaler les difficultés que rencontre à Saumur le soldat pour se loger? Lorsque, muni de son billet de logement, il part du point de dislocation vers la maison où il doit recevoir l'hospitalité, il ne trouve d'abord souvent pas celui qu'il vient voir, ou bien on lui répond qu'on n'a point de lit à lui donner, qu'il faut aller à tel endroit, souvent très éloigné. Deuxième étape pour arriver à un hôtel où il n'y a plus de place. Encore un coup d'épaule au sac et retour chez l'habitant. De sorte qu'un soldat, qui a rompu les rangs à dix heures du matin, en est encore à deux heures après midi à chercher un logement avec ses vivres sur le dos!

» Ne serait-il pas plus simple que M. le Maire exigeât de ses administrés, qui ne veulent ou ne peuvent loger eux-mêmes, une déclaration d'impossibilité? Les militaires seraient placés à leur compte dans tel ou tel hôtel. Un registre serait à cet effet tenu à jour et le soldat aurait sur son billet une adresse sûre.

» Agréer, etc. »

Cette idée est excellente; certes, les cas de négligence et de mauvaise volonté sont assez rares et nos troupiers, lors de leur passage à Saumur, vendredi, n'ont point dû avoir à se plaindre; mais il s'en présente tout de même de temps en temps et alors il n'y aurait qu'à loger le soldat aux frais du récalcitrant, quitte à les recouvrer ensuite par les voies et moyens ordinaires.

Le 135^e d'infanterie est logé, à Angers, d'une manière bien exigüe. Il est obligé d'emprunter, au quartier des pontonniers, ce qui déplaît à ces derniers, le casernement de trois compagnies. Ne pourrait-on pas demander ici un bataillon, qui aurait sa raison d'être à Saumur?

La municipalité pourrait étudier la question et, si elle y voit un avantage, faire des offres au ministre de la guerre.

Une femme noyée

Hier, on a trouvé noyée dans la Loire, à une profondeur de 0,50 c. d'eau, en face l'Hôtel de Ville, la femme Anger, demeurant, avec son mari, qui est maçon, 11, carrefour Dacier, à Saumur.

Cette femme qui était âgée de 65 ans, était

LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

Dans l'assistance, l'attendrissement était à son comble.

Les femmes pleuraient, les hommes se mouchaient.

La salle avait l'aspect d'une salle d'Ambigu au moment d'un cinquième acte très émouvant...

Des rumeurs sympathiques s'élevaient et les huissiers avaient de la peine à rétablir le silence.

— C'est bien, dit le président, on vous jugera comme un inconnu, puisque vous ne voulez rien dire. Vous êtes Français, au moins?

L'accusé se leva.

— Je suis Français...

— Asseyez-vous.

Il se rassit.

L'interrogatoire était terminé.

L'audition des témoins commença.

Il y en avait peu, et ils n'apprirent au public rien de nouveau...

Le réquisitoire fut court. L'avocat général demandait une condamnation, mais il ne s'opposait pas à l'admission des circonstances atténuantes... Il y avait dans la façon dont le meurtre avait été perpétré plusieurs circonstances mystérieuses qui pouvaient être expliquées en faveur de l'accusé.

La plaidoirie de l'avocat, plaidoirie chaleureuse, convaincue, fit une profonde sensation.

Le jeune défenseur représentait son client comme un homme très malheureux, ayant commis un meurtre involontaire dont il voulait seul être puni, aimant mieux tout supporter que de faire retomber sur les siens la honte qui s'attacherait à son crime... Ce crime il ne pouvait le raconter, en dire les mobiles, car il serait obligé de révéler qui il était; mais ces mobiles, si on les connaissait, c'est avec un verdict d'acquiescement que le jury reviendrait dans cette salle.

Malheureusement, les preuves matérielles manquaient à son client... Il ne pourrait se

justifier que si on le croyait sur parole et on ne croit jamais un accusé sur parole.

— Mais moi, poursuivit l'avocat, j'ai reconnu la vérité à son accent... C'est un honnête homme que vous avez devant vous, un honnête homme, victime d'une fatalité plus forte que lui... un homme dont le cœur souffre, un martyr de l'honneur, car c'est pour sauver son honneur, l'honneur de son nom, qu'il n'a pas craint de risquer sa liberté, car c'est sa liberté qu'il met en jeu, en refusant de se défendre... S'il était acquitté, il se ferait connaître, mais il ne se dévoilera que s'il est reconnu innocent. Il l'a fermement juré.

L'avocat termina en adjurant les jurés de renvoyer son client indemne, de ne pas briser sa vie; il fallait lui savoir gré du grand cas qu'il faisait de l'honneur de son nom et du respect de sa famille.

Ces paroles avaient augmenté encore l'intérêt du public, et c'est au milieu d'une émotion indicible que le jury se retira pour délibérer.

IX

On avait emmené Daniel hors de la salle pendant que le jury discutait son cas.

Il avait été laissé seul entre deux gendarmes,

dans une petite pièce, boisée de chêne, dans laquelle entra un jour blafard.

On entendait, de là, la houle du public au dehors et dans la salle des Pas-Perdus.

Le gentilhomme courbait la tête, accablé par la fatigue et les émotions des heures cruelles qu'il venait de passer.

Le jour tombait... Déjà, par les fenêtres, on apercevait des lueurs jaunes de gaz.

Daniel avait les yeux rivés sur ses mains enchaînées, et des larmes en coulaient, tombant une à une sur les stigmates d'infamie dont elle lavaient la honte.

Mille pensées contradictoires se pressaient dans son cerveau en feu.

Son esprit allait de la salle où il était vers les siens.

Que faisaient-ils pendant qu'il était là, couvert de sueur d'angoisse de l'agonie?... Pensaient-ils à lui?... Ils le croyaient mort. Le chef de la sûreté l'avait dit... Le paquebot qu'il devait prendre avait fait naufrage, comme si la Providence avait voulu, en se faisant sa complice, tremper dans sa supercherie.

Ils le pleuraient... Ils le regrettaient... Son nom était béni par eux, vénéré... Il était resté sans tache à leur esprit... Sa femme, son fils

depuis deux ans souffrante, mais elle n'avait jamais manifesté l'intention de se suicider.

Elle était sortie vers deux ou trois heures, sans que son mari remarquât rien d'anormal dans son état. Son parapluie était déposé contre le parapet avec son mouchoir attaché autour.

M. le Dr Renou a constaté le décès.

Chronique du travail

Ce matin, les 60 ouvriers de M. Mauriceau, fabricant de chapelets à Saint-Florent, se sont présentés aux usines similaires de notre ville.

Les uns disent qu'ils se seraient mis en grève, d'autres que M. Mauriceau aurait lui-même licencié ses ateliers, à la suite de difficultés que lui chercheraient les ponts et chaussées et qui le gêneraient pour son exploitation.

Nous tâcherons de donner en dernières nouvelles les causes exactes de cette cessation de travail.

Attentat à la pudeur

La gendarmerie de Saumur a procédé à une enquête sur des faits graves dont un jeune homme âgé de 18 ans, le nommé Esnault, domestique à Saint-Lambert, s'est rendu coupable vis-à-vis de la jeune Aimée Mabileau, domestique au même endroit. Esnault se serait en même temps rendu coupable d'attentat à la pudeur et de violences sur cette jeune personne qui repoussait ses avances et à laquelle il avait arraché des cheveux qu'il avait mis ensuite dans sa montre et fait voir à ses camarades.

Assises du 3^e trimestre de Maine-et-Loire

M. Gallot, conseiller à la Cour d'appel d'Angers, présidera les assises du 3^e trimestre, ayant pour assesseurs MM. Giron et Cochard, conseillers à ladite Cour.

Les assises s'ouvriront à Angers, le lundi 7 août prochain.

Brûlée vive

La veuve Permeau, âgée de soixante-seize ans, habitant Thouarcé, est tombée dans son foyer. Quand son frère est rentré, il l'a trouvée à moitié carbonisée.

Double mort subite

A Angers, les voisins ne voyant pas les époux Gelineau, cordonniers, rue Lionnaise, 62, sortir de chez eux, pénétrèrent dans leur maison et les trouvèrent étendus sur le lit et ne donnant aucun signe de vie.

Un médecin constata que tous les deux étaient morts d'une congestion cérébrale.

Gelineau Louis était âgé de 78 ans, et sa femme, Louise Soudier, 77 ans.

Le médecin a conclu à une congestion cérébrale, mais il est étonnant que deux personnes, le mari et la femme, soient morts dans la même nuit et de la même congestion.

C'est bizarre!

La Gazette de France vient de publier, à l'occasion de l'inauguration des statues de Renaudot, une très intéressante brochure historique sur ce journal qui en est à son troisième siècle d'existence et sur son fondateur.

Voici le titre de cet ouvrage :

Inaugurations des Statues de Théophraste **RENAUDOT**. Ses principales œuvres — LA GAZETTE jusqu'en 1893.

Nous publions le sommaire :

TEXTE

- Au Roy (Fac-simile).
- Préface du 1^{er} volume de la Gazette Fac-simile.
- Les créateurs de la Gazette.
- I. Renaudot, commissaire général des pauvres.
- II. Le bureau d'adresse.
- III. Les bureaux de vente, de prêts et les Monts-de-Piété.
- IV. Renaudot, fondateur de la Gazette.
- Richelieu et Renaudot (Correspondance).
- Mazarin et Renaudot (Correspondance).
- Villèle, Genoude, Lourdoux.
- Après le 4 septembre 1870.

GRAVURES

- Statue de Théophraste Renaudot — frontispice.
- Portraits :
- Le Roi Louis XIII (Gr. du temps) — fac-simile.
- Portrait authentique de Théophraste Renaudot.
- Le cardinal de Richelieu (Gr. du temps) — fac-simile.
- Le cardinal Mazarin (Gr. du temps) — fac-simile.
- M. de Villèle.
- M. de Genoude (Reproduction de son buste).
- M. de Lourdoux (Reproduction de son buste).

Édition populaire : 1 fr. ; par la poste, 1 fr. 15.

Édition de luxe : 2 fr. ; par la poste, 2 fr. 20.

Aux bureaux de la Gazette de France, 1 bis, rue Baillif, Paris.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 10 juin. — André-Louis Gaschet, rue de l'Ancienne-Messagerie.

Le 11. — Julien-Robert Efray, rue de la Croix-Verte; — Charles Jules, route de Varrains.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Joseph-Marie Coiffard, boulanger, et Léonie Jacob, couturière, tous deux à Saumur.

Antoine-Fernand Malanrie, distillateur, à Saumur, et Léonore Moulouier, sans profession, au Blanc (Indre).

Louis-Engène Baudouin, charcutier, et Berthe-Eugénie Anquetin, sans profession, tous deux à Saumur.

Pierre Osée, cultivateur, et Marie-Louise Guillon, cultivatrice, tous deux à Varennes-sur-Loire.

Edouard Dufresne, élève en pharmacie, et Marie-Eugénie Davy, lingère, tous deux à Saumur.

Jean-Marie Michel, à Glénac (Morbihan), et Mathurine Morice, cuisinière, à Saumur.

Louis-Victor Bliard, sous-brigadier d'octroi, et Elisabeth Dallmus, professeur d'allemand, tous deux à Saumur.

Charles-Eugène-Auguste Gautier, boulanger, à Gennes, et Reine-Clémentine Borien, sans profession, à Saumur.

René-Hilaire Jaquelin, charron, à Bocé (Maine-

et-Loire), et Léontine Doneau, domestique, à Saumur.

DÉCÈS

Le 11 juin. — Rose Métayer, sans profession, épouse de Joseph Anger, 66 ans, quai de Limoges.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 10 juin 1893.

On dit dans les groupes de la Bourse que le gouvernement serait décidé à reculer les délais d'application de l'impôt. Ce n'est pas la prorogation de ces délais qui rendra l'animation à notre marché, mais l'abrogation de la loi elle-même. En attendant, nos rentes sont sans mouvement à 98.32 le 3 0/0, à 106.03 le 4 1/2.

L'Italien fait 93.20.

Recul de l'Extérieure espagnole à 65 45/16 ; en dehors des causes ordinaires qui justifient la faiblesse de ce fonds, il circule des bruits pessimistes concernant la santé du jeune roi.

Le Portugais est toujours aussi inactif à 22 7/8.

La Banque de France se tient à 3,190.

Parmi les autres sociétés, on remarque de nombreux achats sur le Crédit Foncier qui se relève à 986.

Le Crédit Lyonnais varie de 763 à 760.

Le Comptoir National d'Escompte est soutenu à 485. Tenue satisfaisante de la Société Générale à 470.

L'action des Immeubles de France a eu des négociations de 497.50 à 498.75 ; on achète en vue du coupon de 12.50 échéant le 1^{er} juillet.

L'obligation du Chemin de fer de Valence et du Nord-Est de l'Espagne cotée 443.75 et rapportant 25 fr. par an nets d'impôts, ou 5.65 0/0, nous semble destinée à atteindre le pair avant peu.

L'obligation des Chemins Economiques finit à 424 fr.

Ce n'est pas seulement de Paris que nous viennent les progrès scientifiques. Le Rob Lechaux dont la réputation est européenne est composé par un chimiste girondin. Par sa composition judicieuse, le Rob Lechaux, aux sucs végétaux, s'adresse à tous ceux qui souffrent des affections provoquées par des hérédités morbides. Les engorgements lymphatiques, les rhumatismes, les accidents herpétiques dont les manifestations externes sont si gênantes, sont guéris doucement et sûrement par le Rob Lechaux qui est un des plus précieux agents de la thérapeutique moderne.

PLUS DE CHAUVES! ni de CHEVEUX GRIS

Reprenez certaine à tout âge, CHOUSSANCES ET TOUTES les CHÈVRES, les cheveux des Hommes et des Femmes. Arrêt immédiat de la chute par le POMMADÉ QUINQUÉ LECHAUX. Pommade hygiénique, régénératrice, qui supprime les pellicules, empêche la chute, augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures. — Milliers de certificats et témoignages. Prospectus explicatifs gratuits. — Par France 4 fr. — Mandat 6 mois 7 fr. 21 fr. — MARIO LECHAUX, Pharmacien, r. St-Jean, 164, Bordeaux.

Dépôt : MACHET, parfumeur-coiffeur, 1, rue d'Orléans



GRESHAM

Établi en 1854, à Paris

Tratte toutes les combinaisons

ASSURANCES sur la VIE

participation à 90 % dans les bénéfices

RISQUES GUERRE, VOYAGES, DUEL, SUICIDE GARANTIS

RENTES VIAGÈRES

Prospectus et renseignements gratuits et franco

dans les bureaux : 30, Rue de Provence, PARIS.

M. SOREL, 18, rue Dupetit-Thouars, Saumur.

Le Gérant : G. JOUAUST.

Dernières Nouvelles

M. DUPUY A ALBI

La réception a été très enthousiaste, à part une délégation des mineurs de Carmaux, qui est venue siffler le président du Conseil et crier : Vive Baudin !

M. Dupuy a reçu les autorités. L'archevêque, en présentant le clergé, a prononcé une allocution dont voici les passages saillants :

« Respect à Dieu et au pouvoir établi, telle est notre devise... Nous applaudissons à vos encouragements et nous appelons sur la République française, sur le chef de l'Etat et sur vous toutes les bénédictions du ciel. »

Nous donnerons demain une étude sur le discours du Ministre qui a été plus adroit et moins provoquant qu'à Toulouse et semble avoir voulu ne pas donner prise à la critique, en se cantonnant dans les banalités.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE EN SAVOIE

M. Guérin a été accueilli très chaleureusement. Les autorités lui ont été présentées. L'Evêque a présenté son clergé. Il a déclaré accepter la République et dit que le drapeau de la France était assez large pour abriter tous les gens de bonne volonté.

M. VIGER A ARRAS

Le ministre de l'agriculture a été reçu par les autorités civiles et militaires. M. le vicaire général a excusé Monseigneur. « Nous saluons en vous, a-t-il dit, le gouvernement de la République, et nous lui offrons, comme à Votre Excellence, l'expression de notre respect.

» Français et citoyens, nous nous efforçons de servir la patrie et la religion en nous inspirant des enseignements de Notre Saint-Père Léon XIII. »

« Les sentiments que vous m'exprimez, a répondu M. Viger, iront droit au cœur des Français. Vous n'avez pas craint de prononcer le mot de République, suivant en cela les enseignements donnés de si haut par le Pape qui tiendra une page dans l'histoire. »

Le ministre a fait l'éloge des sentiments de conciliation de l'évêque d'Arras et prié M. le vicaire général de lui offrir le témoignage de son respect.

LE GRAND PRIX DE PARIS

Le grand prix, couru hier à Paris, a encore été cette année gagné par une écurie française, celle de M. de Schickler, avec Ragotsky.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs . . . depuis 1 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

plus tard, pourraient être fiers de lui... Oui, il avait bien fait de garder le silence, de laisser sa mémoire intacte... Que lui importaient les souffrances qui attendaient maintenant la jeune humaine sans nom qu'il était ?

Par moment, cependant, d'autres pensées lui venaient... S'il avait tout dit, s'il avait franchement, éloquemment raconté l'indignité de son ami, peut-être, comme on le lui disait, aurait-il été acquitté, aurait-il pu revenir vers les siens.

Mais l'aurait-on cru ? Comment prouver ce qu'il avançait ? Nul ne savait, pas même sa femme, qu'il avait fait ce prêt. Il n'avait pas l'espoir de retrouver le reçu. Il n'avait pas moi-même versé le sang et le minimum de la peine pour lui était égale aux plus grandes tortures qu'il pourrait subir, puisqu'il suffirait à le déshonorer, à faire de lui un meurtrier ; de sa femme, de ses enfants, la femme et les enfants d'un criminel.

Il valait décidément mieux se taire.

Pendant que le malheureux gentilhomme était en train de livrer en lui-même ce combat, la porte de la salle basse s'ouvrit.

Son avocat parut.

— J'ai le plus ferme espoir, dit-il, que si

vous voulez parler, vous n'obtiendrez rien ou presque rien.

— Serai-je acquitté ?

— Je n'ose pas vous l'affirmer ; mais je puis vous certifier le minimum de la peine.

— Le minimum est encore trop pour moi.

— Votre obstination à garder le silence, au contraire, exaspère tout le monde et vous pourriez être condamné sérieusement. On croit que vous vous entourez de mystère pour cacher des antécédents... pour détourner la pensée du mobile qui vous aurait fait agir et qui ne serait autre que le vol... En dévoilant, au contraire, qui vous êtes, si votre nom, comme j'en ai la conviction, d'après ce que vous m'avez dit, est un nom honorable, on ajoutera plus de confiance dans ce que vous direz.

» Réfléchissez, il est encore temps.

— C'est tout réfléchi.

— Vous ne voulez pas parler ?

— Je ne parlerai pas.

Le défenseur eut un mouvement de dépit.

La belle confiance qu'il semblait avoir dans son client disparut... Il avait des doutes, maintenant, comme les autres.

— Faites comme vous voudrez, dit-il, j'aurai du moins la consolation d'avoir tenté tout

ce qui m'était possible pour vous sauver.

— Oui, dit Daniel, et je vous suis profondément reconnaissant... Peut-être plus tard, à vous, mais à vous seul, vous dirai-je tout... et vous me comprendrez.

L'avocat, radouci par cet accent sincère, lui tendit la main.

— Dans ce cas, adieu et bon courage !...

Il disparut.

Daniel resta seul encore quelques minutes.

Puis la porte s'ouvrit de nouveau.

On fit un signe du dehors, et les gendarmes se levèrent aussitôt, lui touchant l'épaule...

— Allons !

Il les imita.

C'était le moment.

Il allait rentrer dans la salle, revoir le public, entendre sa sentence.

Ses jambes se dérobaient sous lui.

Il marchait comme dans un rêve, le cerveau vide... avec des battements creux dans la tête.

On traversait un couloir étroit, obscur.

Au fur et à mesure que l'on avançait, on entendait le bruit du public, comme un grondement de vagues sur les galets, se rapprocher, grandir.

Un des gendarmes ouvrit une petite porte.

Une grande plaque blonde de lumière se montra.

La salle était éclairée.

Sous la leur, il y avait comme un pavage de têtes humaines, tellement le public était pressé.

Au bruit que fit la porte, toutes ces têtes se tournèrent vers l'accusé, et la lumière de tous ces regards ardents de curiosité fit pâlir pour lui l'éclairage de la salle.

Il laissa tomber sa tête sur sa poitrine, ébloui...

Le jury n'était pas rentré.

Le banc de la cour était vide.

Eclairée comme elle l'était, la salle paraissait grandiose, surhumaine, avec ses ombres allongées, ses angles obscurs et sinistres.

Le grand crucifix plaqué au mur semblait solennel.

(A suivre.)

Un député arrive en retard à un dîner. Il s'excuse :

— Pardou, je viens de chez le garde des sceaux.

La dame, en souriant :

— Il vous a gardé bien longtemps...

EPICERIE CENTRALE

28 rue St-Jean

P. ANDRIEUX
NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que de ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODERES.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0.40, 0.50, 0.60, 0.70 le Litre. (Livraison à domicile)

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

MAISON

Située rue de l'Hôtel-Dieu, n° 13.
Appartements, chambres à coucher, caves, grenier, jardin.
S'adresser à M. DÉZÉ, rue Saint-Jean, n° 4.

MAISON ET JARDIN

A LOUER

AU JAGUENEAU
APPARTENANT A M. OGER.
S'adresser à M. BIZERAY ou à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur.

ON DEMANDE UN MÉNAGE, l'homme sachant labourer, la culture des terres et des vignes, connaissant l'exploitation des bois, et sachant tous les travaux de la campagne.

La femme sachant soigner les animaux et tous les travaux de la campagne.

ON DEMANDE UN HOMME connaissant tous les travaux de la campagne et pouvant être garde de propriété.

S'adresser au bureau du journal.

M. GALLAND, propriétaire aux Rosiers, demande un bon Jardinier.

Inutile de se présenter sans bonnes références.

A CÉDER pour cause de santé, EPICERIE et MERCERIE.

Très bonne clientèle. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

MAISON
Située au coin de la rue de Poitiers et de la rue Saint-Lazare.

S'adresser à M^e FOURCHAULT, notaire, ou à M^{me} POTIN, rue de Nantilly.

POUR AMELIORER

POTAGES SAUCES RAGOUTS
LÉGUMES et toutes sortes de MÉTS
ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT
UN BOUILLON DÉLICIEUX ET ÉCONOMIQUE

PRENEZ
DU
VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG

EXIGER LA SIGNATURE: **LIEBIG**
EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19^e ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux: 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du Dr BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Saumur. Imprimerie PAUL GODET.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Faux-de-vie blanches spéciales pour les fruits

1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.
Il est donné gratis UN NOUET par litre.

RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — St-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraichissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.

SIROPS par sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40
Tout est coté verre compris.

GRAND HOTEL DE LONDRES

LACOTE-NIVET

Propriétaire

Rue d'Orléans, SAUMUR.

Grande Salle pour Noces et Soirées.
Salons de famille.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ÉTIQUETTES PARCHEMIN P^r ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
RECUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES P^r FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissioner à l'extérieur.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	MIXTE		Expr.	OMNIBUS		Expr.	OMNIBUS	
	matin	soir		matin	soir		matin	soir
Paris	6	7 55	10 12	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	10 13	9 34	10 12	2 48	9 41	10 12	4 23	
Château-du-Loir	11 20	12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	4 53	
Noyant-Méon	11 29	1	3 8	7 40	1 15		5 56	
Linières-Bouton	11 43		3 17	7 49			6 6	
Vernantes	11 54		3 30	8			6 16	
Blou	12 2		3 41	8 10			6 26	
Vivry		1 28	3 49	8 17			6 33	
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	12 15	1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	6 44	
(départ)	12 20	1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	6 53	
Nantilly (arrivée)	12 28		4 22	8 41			7	
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	12 39		4 35	8 52			7 12	
(départ)	12 25	8 31	4 11	8 32			6 50	
Nantilly (départ)	12 32	8 37	4 23	8 43			7 2	
Chacé-Varrains	12 38	8 47	4 29	8 49			7 8	
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1	4 37	8 56			7 16	
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	4 45	9 18	2 25	3	7 40	
Thouars	2	10 18	4 51	10 10	2 52	3 19	8 24	
Niort			4 30	9 12	2 22	3 39	11 40	
Saintes			6 24	11 59	6 22		2 21	
Bordeaux			9 56	4 22	9 3		4 56	

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	MIXTE		Expr.	OMNIBUS		Expr.	OMNIBUS	
	matin	soir		matin	soir		matin	soir
Bordeaux			5 40		8 25		12 30	3 40
Saintes			7 12	9 9	11 40		4 55	7 14
Niort	5 25		9 42	10 51	2 7	2 36	8 23	7 48
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 28	5 6	9 13
Montreuil-Bellay	9 40	6 56	1 7	2 39	5 4	5 48	9 28	10 34
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17		2 53	5 18	6 3	9 36	
Chacé-Varrains	10 11	7 26		3	5 25		9 41	
Nantilly (arrivée)	10 16	7 31		3 5		6 14		
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	10 23	7 46	Mixte		3 16	6 26	9 55	
(départ)		7 25	11 5		2 54	6 5		
Nantilly (départ)		7 36	11 15		3 6	6 16		
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	7 47	11 23	1 34	3 14	5 39	6 24	11 12	7
(départ)	7 57	11 35	1 39	3 18	6 29		11 7	12 16
Vivry	8 11	11 49		3 30	5 57	6 43		
Blou	8 20	11 58		3 36	6 6	6 52		
Vernantes	8 33	12 11		3 49	6 19	7 6		
Linières-Bouton	8 46	12 23		4	6 31	7 18		
Noyant-Méon	9 1	12 36	2 45	4 11	6 45	7 31	11 44	
Château-du-Loir	10 22	1 52	3	5 18	7 58	8 48	12 33	1 39
Chartres	2 47		5 56	9 46	12 4	12 45	3 33	4 44
Paris	5 55		7 30	11 20	2 27	3 5	5 10	6 15

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	MIXTE		OMNIBUS	Expr.	OMNIBUS	
	matin	soir			matin	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31		7 41	4 35
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5		8 8	4 58
Chinon	9 4	1 5	7 29		9 2	7 14

POITIERS — MONTREUIL — DOLE — ANGERS

STATIONS	MIXTE		Mare.	OMNIBUS	Expr.	OMNIBUS	
	matin	soir				matin	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25		4 40	6 50
Moncontour	7 41	10 47	2 31	8 52		6 1	8 32
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36		6 24	8 57
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15		6 32	9 7
(départ)	6 50	9 27	4 5	8 10	39	6 39	9 15
Le Vandelnay	7 14	9 51	4 53	5 30	11	6 48	9 26
Baugé	7 22	9 58	5 43	5 38	11	7 38	
Dole	7 45	10 20	6 33	5 48	11 28	8 24	
Martigné	9 12	11 45	9 12	7 22	12 29	10 33	
Angers							

ANGERS — DOLE — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	OMNIBUS		Direct.	Expr.	OMNIBUS		Expr.	Direct.
	matin	soir			matin	soir		
Angers	4 40	6 50	7 30	12	6 15			
Martigné	6 1	8 32	11	40	7 54			
Dole	6 24	8 57	11 54	1 20	8 23			
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 31			
Le Vandelnay	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43			
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54			
(départ)	7 38			1 21	2 21	9 22		
Loudun	8 24			4 14	3 10	10 13		
Moncontour	8 56			6 10	3 43	10 44		
Poitiers	10 33			10 40	5 22	12 8		

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	OMNIBUS		Direct.	Expr.	OMNIBUS		Expr.	Direct.
	matin	soir			matin	soir		
Nantes d.				8 25	8 52	12 7	3 5	7 35
Angers d.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	11 45
La Méritré	7 10	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	11 46
Les Rosiers	7 19	10 56	12 34	3 52		6 13		
St-Clément	7 26		12 40	3 59		6 22		
St-Martin	7 33		12 45	4 7		6 31		
Saumur ar.	7 46	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13
— dt.	7 52	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 16
Varennes	8 05	11 26	1 11	4 45		7 16		
Port-Boulet	8 20	11 35	1 24	5 1	6 1	7 34	10 50	2 38
Langeais	8 59	11 55	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 9
Tours arr.	9 42	12 33	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11
Paris arr.	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5 8	10 39	10 39

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	OMNIBUS		Direct.	Expr.	OMNIBUS		Expr.	Direct.
	matin	soir			matin	soir		
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 5	8 25	12 45	11 20
Tours (départ)	5 43	8 47	1 20	4 51	7 15	11 57	10 40	2 53
Langeais	6 21	9 30	2 10					